

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—
2^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1854

DENIERS DE RENOULD, ABBÉ DE SAINT-WINOC.

1052-1068.

Tout ce qui concerne l'histoire numismatique du comté de Flandre, pendant les premières années de son existence, est encore plein de nuages pour nous. Remarquons, à cet égard, que c'est du Nord que semble pour cette époque devoir nous venir la lumière, et que les rares monnaies flamandes du xi^e siècle, actuellement connues, ont toutes été trouvées en Suède, en Danemark ou en Russie, et, presque toujours, au milieu de monnaies anglo-saxonnes. Ce fait, ainsi que nous l'avons dit ailleurs ⁽¹⁾, peut paraître étrange au premier abord, mais s'explique de la manière la plus simple : les relations commerciales entre la Flandre et l'Angleterre, si importantes alors, ont fait passer les monnaies flamandes dans ce dernier pays, d'où elles ont été transportées vers les contrées du Nord par les Danois qui, dans leurs terribles invasions, pillaient et ravageaient toutes les villes, toutes les côtes, et ne rentraient chez eux que chargés de butin. Le défaut de numéraire indigène les rendait du reste particulièrement avides de toutes les monnaies étrangères.

Parmi les monnaies du xi^e siècle que nous avons reproduites, dans nos *Recherches*, d'après les dessins communiqués par M. Thomsen à notre savant confrère et ami,

(1) *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandres*, p. 6.

M. Charles Piot (¹), se trouvent deux deniers, portant sur la planche de la Revue les n^{os} 9 et 10, et sur les nôtres, les n^{os} 20 et 21: nous les avons décrits de la manière suivante :

N^o 20. ✠ RAINOLDUS ET, croix ornée, cantonnée de fleurs de lis.

Rev. ✠ BEREAS S. VINOC. Croix pattée, cantonnée de quatre globules.

N^o 21. Variété ✠ RAINOL ET.

Rev. ✠ BERGA SC

Comme M. Thomsen l'a fort bien remarqué, dans sa lettre à M. Piot, l'attribution de ces deux pièces à Bergues ne peut laisser un moment de doute; mais que signifie le nom de *Reinold*? C'est une question que le savant conservateur du médaillier royal de Copenhague se posa et à laquelle il ne sut répondre; à notre tour nous dûmes avouer notre ignorance, et dans son récent travail sur la numismatique flamande, M. Serrure fils qui, s'il faut en croire ses premières œuvres, portera dignement un nom illustre dans la science, reconnut également que cette question paraissait encore insoluble (²).

Nous pouvons annoncer aujourd'hui que cet énigmatique personnage semble retrouvé: toutefois, nous devons reconnaître que l'honneur de la découverte ne nous appartient pas: il revient tout entier à M. Carlier, membre de la

(¹) *Revue de la numismatique belge*, 2^e série, t. 1^{er}, p. 81. — *Recherches*, p. 17 à 21.

(²) *Jaarboeksken voor 1854*, uitgegeven door het taalminnend genootschap onder kenspreuk: 'T ZAL WEL GAAN. Gend, Eug. Vanderhaeghe.

Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences et des arts, et qui s'occupe, en ce moment, à réunir les matériaux relatifs à l'histoire de la Flandre maritime. Dans une lettre qu'il voulut bien nous écrire sous la date du 23 janvier 1854, il nous fit remarquer que, de 1052 à 1068, l'abbaye de Saint-Winoe fut dirigée par un *Rumoald*, *Rumold* ou *Renould* (1), et proposa d'attribuer à celui-ci les deniers dont nous venons de parler.

L'opinion de M. Charlier nous paraît digne d'être prise en considération. La belle abbaye de Saint-Winoe, issue des anciens monastères du Groenberg et de Wormhout, fut établie par Baudouin à la belle barbe, en 1028, et eut pour premiers abbés Roderic et le père Saint-Germain. Renould qui succéda à ce dernier fut, comme eux, choisi parmi les moines de Saint-Bertin (2). Il assista aux assises d'Audenarde et à la dédicace de l'église Saint-Pierre de Bergues. Ce fut à cet abbé que Drogon, évêque de Therouanne, dédia son histoire de la vie et des miracles de sainte Levinne (3). Renould reçut pour son abbaye les reliques de différents

(1) *Rumoldus*, alias *Renoldus*, vivente adhuc Roderico e S. Bertini monasterio assumtus est. — *Gallia christiana*, t. V, p. 552.

(2) Germano defuncto, Rodericus abbas, qui adhuc in sancto Bertino superstes erat, Bergis constituit abbatem reverendissimum dominum Rumoldum, virum pium, prudentem, zelosum, cujus pietate ac industria præsens ecclesia multum in religione profecit, multisque sanctorum reliquiis dotata est. (MANUSC. DE WALLONCAPPELLE, A DUNKERQUE. Nous devons cet extrait à l'obligeance de M. de Coussemacker, président du comité flamand de France.)

(3) Idem autem venerabilis episcopus (Drogo) epistolam scripsit reverendissimo abbati Rumoldo super translatione sanctæ Lewinæ, cujus tenor sic incipit : « Domino ac venerabili abbati Rumoldo, peccator Drogo « presbiter et monachus, æternum natura de gentis munus, etc. » (*Ibid.*)

saints Bretons (1), et sut aussi obtenir de Baudouin de Lille la fameuse donation insérée dans *Miræus*, t. I, p. 511 à 513. — Il fut ainsi le véritable fondateur de la prospérité de cette maison qui, à l'époque de sa suppression, en 1790, possédait un revenu de près de 250,000 livres (2).

Si, comme les deniers cités semblent le faire croire, l'abbé Renould a pu s'attribuer le droit de frapper monnaie, pourquoi les chefs des autres abbayes de la Flandre qui ne le cédaient sans doute à celle de Saint-Winoc, ni en richesse, ni en puissance, n'auraient-ils pas joui des mêmes privilèges?

V. GAILLARD.

(1) DE BAECKER, *Recherches sur la ville de Bergues*, p. 178.

(2) *Ibid.*, p. 186.
